

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 44

Artikel: Galanterie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pliaça yo lou gâpion éré on momé dévan. Ebin ! asse veré que tiennou cé verrou, on ne mé vayai pa !

* * *

Vo z'en vu contà encoué iena su Fin-Plliai, cè piti hommou qu'avai prai à tatzé dé baîr po ouna ribandaïe dé sé vesin.

Lou colonet Démâi qu'avai prau long brê no z'avai baillé on bon cou dé man en dô-lieu po fère à férâ la rota neûva daou Campou.

É y allaré à pou pré tui lé dzeu po vouaïtié se cé avanchévé.

On yadzou tié vayiai Fin-Plliai s'aménâ avoué sé duvè man a sé catsetté, et li dese dinsé :

— Ora, Fin-Plliai, tié di-tou dé ellia tserreinre. Treuvé-tou que cé veû poyai allâ ?

— Oï ma fai ! se fâ Fin-Plliai, veû fairé rudoù biau tsambellie ique lou long !

P.

Fin de conversation. — Mais si, mais si, affirme M. de Calineaux, il y a encore des veuves inconsolables. Il n'y en a pas beaucoup, mais il y en a. Ainsi, tenez, moi qui vous parle, j'ai connu une femme aimant tellement son mari qu'elle est morte de chagrin le même jour que lui...

— Pas possible ?

— Parfaitement, trente-neuf ans après !

Un tout dur. — Un vieux paysan sortait l'autre jour de l'Hôpital cantonal, après un assez long traitement. Il rencontre son médecin. Celui-ci le considère avec ahurissement.

— Comment ! c'est vous, père Jean, qui cheminez si gaillardement. Eh bien, vous pouvez vous vanter de revenir de loin. Il y a six mois, je puis bien vous le dire aujourd'hui, je ne vous aurais pas donné deux jours à vivre.

— Oh ! monsieur le docteur, on est un tout dur : la médecine ne me peut rien.

Le peigne.

Lors de la mobilisation pour le dernier cours de répétition, un 1^{er} lieutenant faisait, comme d'habitude, l'inspection des sacs et de tout leur contenu, le sachet de propreté y compris. Les effets manquants devaient immédiatement être remplacés.

Arrêté devant un soldat, l'officier constate qu'il lui manque un peigne.

— Vous allez, dit-il au soldat, le faire remplacer à vos frais à l'arsenal, car il ne s'agit pas d'un objet ayant été utilisé pour le service de la patrie.

— Non ! répond le soldat, je ne veux pas le remplacer.

— Comment ! vous refusez de compléter votre fourniment. Si vous ne le faites pas, vous serez puni. D'ailleurs voici le colonel K., et je vais lui soumettre le cas :

— Colonel, voici un homme à qui il manque un peigne et qui ne veut pas le remplacer.

Le colonel (au soldat). — Quel est le motif de votre refus.

Le soldat (soulevant son bonnet de police et inclinant la tête en avant). — Voilà, mon colonel.

Il était parfaitement chauve.

Le colonel. — Suffit ! Lieutenant, passez autre !

D.

Aigle et corbeau.

Le Journal de Morges a fait, dans son dernier numéro, le récit d'une course de la commission de gestion du Conseil communal de Morges, à La Vallée, pour visiter les belles propriétés que cette commune possède au Caroz et Praz-Rodez, sur le Brassus.

Cela nous permet de rappeler une anecdote qui s'est passée lors d'une semblable visite, il y a une quinzaine d'années.

Un municipal, décédé dès lors, accompagnait la commission de gestion. Il l'introduisit dans le chalet et dans la cave, remplie de beaux fromages.

L'un des membres de la commission, connu pour ses bons mots, lui dit :

— Ces belles pièces sont pour les fins becs de la Municipalité !

Le municipal (qui avait aussi de l'esprit). — Nous prenez-vous pour des corbeaux !

Le membre de la commission. — Oh ! on ne vous a jamais pris pour des aigles !

D.

Scrupule. — Mais M. K. n'est-il pas votre médecin ? demandait-on à M. Y.

— Sans doute.

— Alors, pourquoi donc à l'instant, quand nous l'avons rencontré, vous êtes-vous détourné ?

— C'est que... je n'ose plus le regarder ; je suis honteux. Il y a si longtemps que je n'ai été malade.

L'AMIE DU SOLDAT

ECOUTEZ donc cette chanson française, traduite du patois. Il est difficile d'exprimer d'une manière à la fois plus délicate et plus vive la puissance de l'amour, et aussi la jalouse, qui est si forte qu'on l'emporte avec soi dans la tombe.

Quand le soldat vint de la guerre

Il courut droit chez son amie.

Il ne trouva que la chambrière :

— « Où est la maîtresse d'ici ?

— « Elle est morte, elle est enterrée, Soldat, depuis hier matin ! »

Mais le soldat n'en veut rien croire : Vers la tombe il porte ses pas.

A peine y fut-il un quart d'heure Que le tombeau se renversa.

Au fond, il voit sa douce amie Qui est blanche comme le jour.

— « Relève-toi, ma douce amie, Que nous nous embrassions tous deux ! »

— « Comment veux-tu que je t'embrasse ? Nos lèvres ne s'accordent plus.

» Les miennes, pauvres, sentent la terre ; Les tiennes, galant, la rose et le lilas.

» Les anneaux que pour moi tu achetais Sont encore à mon petit doigt.

» Ne les donne pas à de jeunes filles : Elles se moqueront de moi.

» Donne-les à une pauvre veuve, Qui prierai bien Dieu pour moi ! »

Galanterie. — Une dame jeune et très jolie sollicitait d'un magistrat une faveur peu commune.

— Madame, lui répond le magistrat, si la chose est possible, elle est faite ; si elle est impossible, elle se fera.

APPUYÉ !

ON se préoccupe avec raison, dans certaines sphères, de supprimer totalement les insidieuses formules de politesse qu'il est de bon ton d'ajouter à toute lettre, écrit un correspondant de la *Suisse*, Zed fils. C'est l'expression d'une considération distinguée ; ou l'assurance de sentiments les meilleurs, qui sont aussi dévoués, respectueux, cordiaux, affectueux, suivant la tête, le rang, l'âge, le sexe de la personne à laquelle ces civilités puériles et honnêtes s'adressent.

— Notez d'ailleurs que le destinataire n'y prend plus garde. Pour en avoir souvent usé lui-même, il n'ignore pas ce que valent des mots qu'on finit par écrire machinalement, parce que c'est l'habitude. Mais il y a des gens que la rédaction d'une lettre embarrassé beaucoup, tant ils ont peur de ne pas y mettre assez de dévolements, de considérations, de distinctions et de respects.

Pour ma part, je sais que rien ne m'exaspère comme l'obligation d'écrire à des inconnus ou à des indifférents qu'il me faut assurer d'un sentiment quelconque. C'est pourquoi j'écris le moins possible. Il m'arrive même, quitte à passer pour un goujal, de ne pas répondre quand on m'écrivit, mes occupations ne me laissant pas le loisir de chercher la formule adéquate. Voyez par exemple le suggestif billet que la poste me remettait l'autre jour.

« Très honoré Monsieur,

» Il me serait agréable de savoir à quelle heure vous pourriez me faire l'honneur d'un entretien.

» Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, très honoré Monsieur, avec l'expression de ma reconnaissance, les sentiments les plus distingués de votre respectueux.

(*Suit la signature.*)

Comme il n'aurait pas été plus simple de m'écrire tout franchement :

« Monsieur,

» Veuillez me fixer un rendez-vous. J'ai à vous parler. »

J'aurais répondu en cinq sec... Tandis que j'en ai pour plusieurs semaines avant de me décider à retourner à l'obséquieux personnage les sentiments et les honneurs auxquels sa demande lui donne évidemment droit.

La particule. — On parlait de gens qui ont la ridicule manie de placer la particule *de* devant leur nom.

— Je sais quelqu'un qui ne succombera pas à cette manie, observe un des interlocuteurs : c'est un monsieur qui se nomme *Loyal*.

La semaine artistique.

Théâtre et Kursaal voient se continuer la série des salles combles et il n'y a pas de raison pour qu'il n'en soit ainsi durant toute la saison.

Le premier nous donne, demain soir dimanche, une seconde de ses pièces de débuts, *Suzette*, 4 actes de Brieux, et *Théodore et Cie*, 3 actes désoptiliers de Nancy et Armont. — Mardi, *Vingt jours à l'ombre*, vaudeville de Hennequin et Weber. — Jeudi, deuxième de la *Vierge folle*, de Henry Bataille.

Le second, depuis hier soir, tient un nouveau et légitime succès, *La Dame du 23*, qui fit une longue série aux Nouveautés, à Paris, et qui est bien un vaudeville du meilleur aloi. On ne cesse de rire. Il est vrai de dire qu'il est admirablement monté et fort bien interprété. Ajoutons que la salle est maintenant ventilée et parfumée selon un système tout récent

* * *

Nous avons beaucoup regretté de ne pouvoir, dans notre dernier numéro — et cela fut indépendant de notre volonté — recommander à nos lecteurs les deux soirées qu'a données, au Kursaal, *La Muse*, notre excellente société dramatique. Au programme, une pièce toute nouvelle pour nous, *Les Grands*. Nous en signalons aujourd'hui avec plaisir l'entier succès.

* * *

Lundi, à 5 et à 8 h., au Conservatoire de musique, rue du Midi, troisième conférence de M. Henri Thuillard : *Promenades d'art en Italie*, avec projections.

Les multiples avantages d'un bouillon inaltérable et toujours prêt à servir ne sauraient échapper à la ménagère, sans qu'il soit besoin d'insister sur ce point. Il est donc tout à fait opportun de mentionner ici le bouillon Maggi en cubes. Ce produit est préparé par la maison Maggi qui, depuis de nombreuses années, a su gagner la confiance générale, par la qualité de ses produits : Arome Maggi et potage à la minute. Simplement en versant de l'eau bouillante sur un cube, dont le coût est de 5 centimes, on obtient aussitôt un excellent bouillon complet. Pour être certain de l'authenticité et par conséquent de la qualité du produit, il est très important de s'assurer en l'achetant, qu'il porte sur son emballage le nom de « Maggi », ainsi que la marque « Croix-Etoile ».

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie FATIO & GREC.